

**Motion du 29 juin 2021 de Mmes et MM. Dorothee Marthaler Ghidoni, Pascal Holenweg, Paule Mangeat, Christel Saura, Amanda Ojalvo, Dalya Mitri Davidshofer, Joëlle Bertossa et Théo Keel: «Politique culturelle: ouvrir le champ des possibles».**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- les conditions de vie indignes de nombreux artistes et créateurs, notamment plasticiens et musiciens, mises en lumière par la crise Covid-19;
- les fortes inégalités de rémunération et de prévoyance sociale mises en lumière dans le débat autour de la Cité de la musique, en particulier entre musiciennes et musiciens indépendants et salariés;
- l'intérêt marqué pour les arts de la rue et les «arts dans la rue» au moment de l'appel à projet estival lancé en 2020 par la Ville de Genève;
- la précarité financière de nombre d'acteurs culturels associatifs,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à soutenir la création de coopératives salariales pour les arts plastiques et les musiques actuelles afin de permettre aux artistes d'accéder au statut de salarié;
- à développer les conventions de subventionnement dans le domaine de la musique et l'adapter à celui des musiques actuelles, pour mieux soutenir les collectifs, ensembles et groupes musicaux;
- à revaloriser les honoraires des musiciens professionnels en prévoyant une rémunération minimale dans toutes les conventions de subventionnement passées entre la Ville de Genève et des acteurs culturels;
- à favoriser un partenariat renforcé entre les collectivités publiques et revaloriser les subventions dans le domaine des musiques actuelles, pour mieux soutenir la création indépendante et améliorer les conditions de travail et de rémunération des artistes et des métiers en lien avec la culture;
- à renforcer les liens entre institutions culturelles et créations indépendantes;
- à revaloriser les fonds de soutien ponctuels dans le domaine des musiques actuelles.